
Le Pape Au Dix-Neuvième Siècle (French Edition)

Mazzini Giuseppe

Title: Le Pape Au Dix-Neuvième Siècle (French Edition)

Author: Mazzini Giuseppe

This is an exact replica of a book. The book reprint was manually improved by a team of professionals, as opposed to automatic/OCR processes used by some companies. However, the book may still have imperfections such as missing pages, poor pictures, errant marks, etc. that were a part of the original text. We appreciate your understanding of the imperfections which can not be improved, and hope you will enjoy reading this book.





LE PAPE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Paris. — Typographie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

LE PAPE

AU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE,

PAR

J. MAZZINI,

TRJUMVIR DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE.

TROISIÈME ÉDITION.



*Gravé par
G. L. G. G. G.
G. L. G. G. G.*

PARIS

AU BUREAU DU NOUVEAU MONDE

102, RUE RICHELIEU.

1880

BX
1373
·M48
1850

General Library
4-27-45

DU PAPE AU CONCILE.

SOMMAIRE.

I

— Réforme religieuse. — Secouer le joug de Rome était la pensée prédominante dans le dix-huitième siècle. — Naples. — Joseph II d'Autriche. — Léopold de Toscane. — L'évêque Ricci. — Le synode de Pistoia. — Les Jansénistes. — Voltaire. — La Révolution française. — Napoléon. — L'Eclectisme. — De Maistre. — L'Humanité à la recherche d'un nouveau symbole. — Ancienne puissance de la papauté. — Alliance du principe guelfe et gibelin. — En Italie est le nœud de la question européenne. — Les théories politiques ont besoin d'une sanction religieuse. — Quelle est l'œuvre de la civilisation actuelle. — Apparition de Pie IX. — Les peuples se groupent autour de lui. — Il déserte leur cause. — Charles Albert. — La monarchie impuissante à faire le salut de l'Italie. — Comme la *Constituante* règle la vie politique, le *Concile* doit régler la vie religieuse. — Question entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. — La religion et la politique sont inséparables. — A quels indices on reconnaît qu'une institution ayant accompli sa mission, est morte. — Ce qu'a entendu la Constituante romaine en adoptant la formule *Dieu et le Peuple*. — Rôle de la papauté dans ces

derniers temps. — L'insurrection de l'esprit humain contre le droit divin remonte jusqu'au pape. — Souveraineté nationale et souveraineté de l'Eglise. — *Constituants et Concile.*

AUX PRÊTRES.

SOMMAIRE.

(Page 28).

II

— Sur l'Encyclique de Pie IX aux évêques. — *Fausse accusations et calomnies.* — *Théorie et doctrine papales sur l'autorité et sur la pauvreté.* — Réfutation. — Dieu et l'Humanité. — Lois qui régissent les hommes. — Egalité des hommes. — Travail ; propriété ; association ; leur but. — La misère. — *Fait et droit.* — *Dieu est Dieu et le peuple est son prophète.* — Loi de Dieu. — Exposition de la doctrine du Christ, tirée de l'Évangile. — Elle condamne les doctrines papales. — Aux prêtres. — Que l'Évangile décide entre l'humanité et le pape. — De l'auteur. — État des esprits en Europe. — Partout les peuples s'agitent. — C'est Dieu qui pousse l'Humanité. — L'Église de l'avenir. — Réforme de la société. — La révolution est pour l'Italie une œuvre d'éducation, une mission religieuse.

LE PAPE

AU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

DU PAPE AU CONCILE.

I.

Les hommes de mauvaise foi qui ne peuvent croire à la bonne foi des autres, les hommes qui ont accusé Lamennais d'avoir abandonné la papauté parce qu'elle ne lui avait pas offert un chapeau de cardinal, nous diront : votre guerre n'est qu'une réponse à la défaite de Rome. Nous ferons remarquer non pas à ces hommes, mais à ceux qui pourraient les croire, que nos convictions datent de 1832. Ce sont des opinions conçues et méditées dans la

morte tranquillité de l'exil auquel nous fûmes condamnés, non par un pape, mais par un prince. Elles pouvaient alors pécher par audace, non par colère. Et lorsque nous avons vu les bombes s'élever le ciel de Rome, lorsque nous avons vu des soldats étrangers monter, comme au moyen âge, à l'assaut de Rome et moissonner, au nom d'une institution à laquelle ils ne croyaient pas, les jours des braves qui défendaient leur patrie, nous n'avons éprouvé aucun sentiment de haine, mais une pitié et une douleur profondes. Pitié pour Pie IX qui, n'étant pas né méchant se laisse égarer par des méchants, et qui vain de la domination princière, mourra le remords dans l'âme; douleur pour la papauté qui ne put et ne sut pas tomber solennelle, comme le soleil dans l'immensité de la mer, en transmettant elle-même aux croyants la parole initiatrice de la transformation religieuse que la Providence prépare à l'humanité. Les grandes institutions après avoir épuisé leur période de vie s'éteindront-elles donc, toutes, fatalement dans la boue et dans le sang?—

Il y a 17 ans nous écrivions :

« L'Italie, sans parler du grand spectacle d'un peuple qui aspire à reconstituer son unité, son indépendance, sa liberté, présente aujourd'hui un phénomène qui doit attirer les regards de tous les peuples, des hommes surtout